



5 mars 2025

Petite enfance

Mise en situation

Lors de sa rencontre publique du 25 janvier 2025, à l'unanimité, le Conseil d'administration du CSF votait un fonds budgétaire à concurrence de 500 000\$ pour l'année 2025-2026, et à titre pérenne pour la mise en place des premières classes de maternelle de 4 ans.

Aussi, il votait pour un ajout dont le montant sera à définir annuellement, à la somme de 500 000\$ de 2025-2026, chaque année afin d'accroître le nombre de classes de 4 ans au sein du CSF.

À la suite de ces 2 votes, Le Conseil exécutif commençait les travaux de mise en œuvre de cette décision.

Construction 1 (document à poursuivre)

Mise en place de principes

- La création d'une ou plusieurs classes de maternelle de 4 ans se fera à la suite d'une consultation avec la communauté de l'école concernée;
- En raison d'un budget limité, les coûts d'implantation composeront une partie importante du choix des écoles retenues;
- Le choix de l'école, dans cette première période d'implantation, répondra à un manque de services en petite enfance pour ne pas entrer en compétition avec une structure déjà existante.

États des lieux des services à la petite enfance

À la suite de la décision du CA, la direction générale demandait la réalisation d'un état des lieux par les services de l'éducation au sujet des services à la petite enfance (+30 mois).



Écoles n'ayant pas ce service

Région	École	Commentaires (si besoin)
Grand Vancouver	Annexe QEA	Annexe sans contrat de location
Sud de l'île	Beausoleil	Nouvelle école à venir
Sud Est	Colline d'or	
Sud de l'île	Des Cascades	Espace disponible et adéquate
Grand Vancouver	Des Colibris	Espace loué
Sud Est	Des glaciers	Pas d'espace disponible
Nord de l'île	Grands-cèdres	Possibilité de location
Sud Est	Des Sentiers-alpins	Nécessité de louer. ECE disponible
Vallée du Fraser	Bois-Joli	En cours FPFCB
Sud Est	Entre-lacs	Demande de subvention soumise « Child Care Capital Plan »
Nord	Franco-Nord	Demande de subvention soumise « Child Care Capital Plan »
Nord	Jack Cook	Pas d'espace
Sud Est	Des Mélèzes dorées	
Nord	La Grande-ourse	Arrivée de portative
Côte Sud	Les aiglons	Nouvelle construction
Nord de l'île	Mer et Montagne	Réouverture le 17 février? (à confirmer)
Grand Vancouver	Norval Morisseau	Espace?
Côte Sud	La Passerelle	Située dans une école anglophone
Sud-Est	Sophie Morigeau	Grande demande - location
Vallée du Fraser	La Vérendrye	En cours FPFCB



Possibilité de limite de dotation

Région	École	Commentaires (si besoin)
Sud Est	Colline d'or	Dans le cadre de la suppression d'un niveau quadruple
Nord de l'île	Cote du soleil	
Sud de l'île	Des Cascades	Dans le cadre de la suppression de deux classes à niveau quadruple
Sud Est	Des glaciers	Dans le cadre de la suppression d'un niveau quadruple
Sud Est	Sept-sommet	Dans le cadre de la suppression d'un niveau quadruple
Vallée du Fraser	Bois-Joli	Dans le cadre de la suppression d'un niveau triple
Sud Est	Entre-lacs	
Nord	Jack Cook	Dans le cadre de la suppression d'un niveau triple
Sud Est	La Confluence	Dans le cadre de la suppression de deux classes à niveau triple
Sud Est	Des Mélèzes dorées	Dans le cadre de la suppression d'un niveau quadruple
Nord	La Grande-ourse	Dans le cadre de la suppression de deux classes à niveau quadruple
Côte Sud	La Vallée	
Côte Sud	Les aiglons	
Nord de l'île	Mer et Montagne	
Sud Est	Sophie Morigeau	Dans le cadre de la suppression de deux classes à niveau triple

Nouvelle source de financement

Le 20 février 2025, le bureau de l'éducation en français faisait parvenir au CSF un appel de projets complémentaires visant à soutenir des projets émergents et ponctuels en éducation en français au niveau préscolaire, primaire, secondaire et poste secondaire.

Le Conseil scolaire francophone a jusqu'au 27 mars pour le faire parvenir ses propositions. Seules les propositions jugées complémentaires au plan d'action de la Colombie-Britannique pour le FLM et FLS seront soumis au gouvernement du Canada pour considération.



**Conseil scolaire
francophone de la
Colombie-Britannique**

Dans un esprit de réconciliation, nous reconnaissons que
notre organisation et nos écoles se trouvent sur les territoires
traditionnels des Premiers Peuples de la Colombie-Britannique.

Veillez trouver ci-joint le guide du demandeur.